

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

Objet

76018 / RW  
Marché de Gros - tarifs

DATE DE CONVOCATION

19 janvier 1976

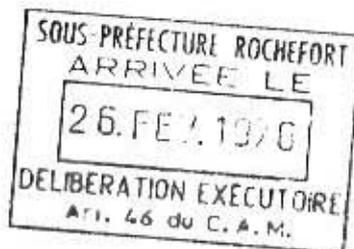
DATE D'AFFICHAGE

19 janvier 1976

Nombre de conseillers  
en exercice 26

Nombre de présents 20

Nombre de votants 22



# Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante seize  
le vingt trois janvier à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de Monsieur TETARD

Etaient présents : MM. TETARD, Melle FOUCHE, MM. BUJARD, BUCHET,  
DUFOUR, COLLE, NAULIN, LARGETEAU, MONTRON, DOIREAU, LACHAUD, BERLHE,  
DOMECQ, BOUCHET, Mme BIDEAU, MM. BARRIERE, PAPEAU, BOUTET, LAF,  
Mme FAVIERE

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. STIPAL par M. TETARD  
DELAIR par Me DUFOUR

Absents : MM. de LIPKOWSKI, BARDE, BROTRÉAU, RIVIERE

Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

Le tarif actuellement en vigueur a été fixé par délibération  
du 28 juin 1974 et appliqué à compter du 1er juillet 1974.

Compte tenu de l'évolution de la situation économique  
depuis cette date, il y a lieu de procéder à une révision du tarif

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les avis de la commission du Commerce en date des 27  
novembre 1975 et 21 janvier 1976,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 21  
janvier 1976,

### DECIDE :

- de fixer à 5,40 F par mètre carré et par mois à compter du  
1er février 1976 le tarif des droits de place au marché de gros.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.



Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué,